

Présents: *Equipe enseignante:* Mr Malechet (directeur), Mmes Faurie, Chataignier, Convers Pichot, Bonnefoy, Mrs Faure et Chancolon
Absente (arrêt maladie) Mme Costarigot
Pour la mairie: Mr Mialon ,1er adjoint , attaché aux affaires scolaires
Parents élus: Mmes Heyraud, Niquet, Terrat et Mr Bugnazet

En cette période de crise pandémique le conseil d'école a été reporté et il reste recommandé de respecter les règles de distanciation et les gestes barrière.

Ordre du jour:

- 1- Point Covid 19
- 2- Prévisions 2022/ 2023
- 3- Etat des lieux des projets
- 4- Point sur les travaux et prévisions
- 5- Actions de l'APECQ

1- Point Covid 19 :

Tout d'abord, l'équipe enseignante tient à nouveau à remercier les services municipaux pour leur efficacité et leur réactivité tout au long de la crise sanitaire que nous traversons, ainsi que les familles pour leur comportement responsable et confiant envers l'école.

La période janvier février a été mouvementée et nous tenons à remercier les familles pour leur compréhension lors des problèmes de remplacement, et pour leur sens civique lors des phases de demandes de test.

Le passage en niveau 1 des établissements du 1er degré à compter du 14 mars, ainsi que l'évolution du protocole en population générale, impliquent :

- La fin de l'obligation du port du masque en intérieur pour les élèves, comme les personnels
- L'allègement des règles de limitation du brassage par niveau, mais la limitation des regroupements importants
- L'absence de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives, y compris en intérieur

Dans le cadre du tracing, en cas de contact avec un cas positif avéré, les élèves contacts devront réaliser un autotest à J2.

Elève contact	d'un élève positif de la classe	<ul style="list-style-type: none"> • pas d'éviction • autotest à J+2
	d'un adulte positif de la classe qui ne portait pas le masque	
	d'une personne positive en dehors de l'école (club de sport, famille...)	
Elève positif	les élèves de la classe sont considérés comme contacts, même s'ils portaient le masque. Il est fortement recommandé de porter à nouveau un masque en classe au moins pour 7 jours.	
	les adultes de la classe ne sont considérés comme contacts que s'ils ne portaient pas le masque	

2- Prévisions 2021 / 2022 :

A la rentrée prochaine nous devrions accueillir autour de 195 élèves, donc une stabilité par rapport à cette année. Les répartitions seront envisagées au dernier trimestre en tenant compte des critères habituellement en vigueur (équilibre des genres, gestion des élèves à besoin éducatif particulier avec A.E.S.H., cas particuliers d'élèves en difficultés ou regroupements d'élèves à éviter, présence de cours doubles, etc...)

3- Projets :

L'activité piscine pour les classes de Cp et Cp Ce1 a pu démarrer le 1^{er} mars et les élèves bénéficieront de 2 séances par semaine jusqu'au 6 Mai. Au cours de cette période 4 classes de Cycle 3 suivent 7 séances de découverte du Tennis de table à la Halle des Sports, avec un intervenant proposé par sa fédération. Le coût des séances est réglée par la coopérative scolaire, grâce aux subventions mairie et APECQ. Les randonnées vont reprendre leur cours avec l'arrivée des beaux jours.

Grâce à l'équipe du Quarto, les spectacles reportés ou annulés pour cause de Covid ont pu être reprogrammés. L'activité chorale a pu être maintenue mais en l'adaptant. La participation au Festival CZIFFRA est rendue à nouveau possible et les élèves assisteront à un spectacle musical le 25 Mars prochain

Des voyages et sorties scolaires sont à l'étude et seront envisagés et adaptés selon les protocoles en vigueur à la fin de l'année. D'ores et déjà nous pouvons annoncer des visites au Parc des loups de Courzieu, en lien avec le film «La vallée des loups». L'association de parents d'élèves sera sollicitée pour des demandes de participation financière, comme à l'accoutumée.

Les enseignants demandent à la mairie si le budget de car (100,00 € / classe) pour les sorties, qui n'a pas augmenté depuis plus d'une dizaine d'années, pourrait être réévalué, au vu de l'augmentation des tarifs pratiqués par les sociétés de transport. Mr Mialon propose de soumettre cette demande à l'équipe municipale mais ne donne aucune garantie de réponse positive car les dépenses liées à la pandémie ont impacté les finances municipales.

4- Travaux :

La mairie nous a informé du début des grands travaux d'isolation extérieure, de réfection des façades et d'agrandissement des locaux périscolaires et de restauration.

Depuis la semaine dernière, pour cause de démarrage des travaux, les entrées et sorties du périscolaire se font rue Paul Langevin, par la porte des logements entre les entrées des 2 écoles. Une partie de la cour a été barricadée pour installer des Algeco et déposer du matériel, pendant la durée des travaux. Les barrières mises en place ne nous semblent pas très sécurisées au niveau du sol, pouvant être dangereuses si un élève cherche à passer de dessous pour aller chercher son ballon. Nous demandons une sécurisation, prise en compte par Mr Mialon.

5- Actions A.P.E.C.Q. :

Vente de brioches le Vendredi 1^o Avril. Traditionnelle vente de plantes le 06/05. La kermesse pourrait avoir lieu soit le 17/06, soit le 01/07, avec la reprise de la tombola.

Merci aux parents pour leur engagement.

Mr Duboeuf, D.D.E.N. intervient pour soutenir et remercier la communauté éducative de l'école.

Mr Malechet informe le Conseil d'école qu'une proposition d'aide aux réfugiés ukrainiens émanant de la coopérative scolaire pourra être évoquée en conseil des maîtres.

La séance est levée à 19h45. Rendez-vous le Mardi 07/06/2022 à 18h00 pour le dernier Conseil d'école.